

**D Directive Cadre sur l'Eau**  
**District Rhône et Côtiers Méditerranéens**  
**Régions Bourgogne et Franche Comté**

Les pressions sont définies à partir d'un indice qui prend en compte deux aspects, la quantité de pesticides pulvérisés, différenciée selon la proportion de cultures spéciales, de terres labourables et d'élevages, et la quantité de pesticides transférés, appréciée selon l'extension des sols nus.

<b>Thème 7</b>	
<b>Qualité des eaux et pressions polluantes</b>	
<b>Altération Pesticides</b>	<b>Pression due aux pesticides d'origine agricole</b>
Qualité des cours d'eau % très bonne % bonne % moyenne % médiocre % mauvaise	Très faible Faible Moyen Forte Très forte
S Points RNB ou RCB (données 2002) S Points Etude (année : consulter le fichier associé)	
<input type="checkbox"/> Région	Masses d'eau Cours d'eau Plans d'eau naturels Autres plans d'eau

Echelle : 1:400000  
 Exploitation RA 2000 - Agreste (juillet 2003)  
 © IGN BD Carto / ©IGN BD Carthage

